



Numéro du Poste :
Date de validation de la fiche de poste (DRH) : 25/01/2021
Date de proposition de modification : 04/12/2020
Quotité du temps de travail : 100%

Direction des Ressources Humaines

MEDECIN CONSEIL DEPARTEMENTAL **PERSONNES AGEES - PERSONNES HANDICAPEES**

Catégorie A

Cadre d'emploi : Médecin

Grade d'avancement maximum : Médecin 1^{ère} classe

Niveau de régime indemnitaire : A2

Finalités de la fonction

Assurer le soutien et l'expertise médicale aux équipes médico-sociales des Maisons sociales du Département

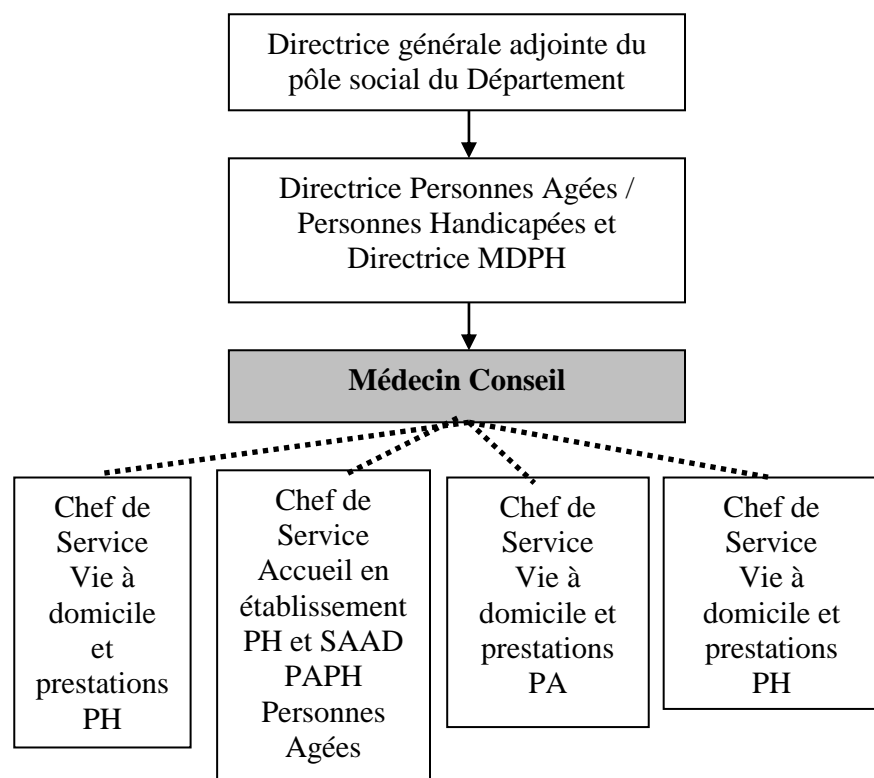
Apporter un conseil technique médical à la Direction des personnes âgées / personnes handicapées (DPAPH) dans la création et le suivi des établissements, ainsi que pour les situations individuelles complexes

Participer à l'élaboration de la politique en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées

Assurer en coordination avec les autres médecins départementaux la mise en œuvre des politiques de santé publique

Travailler en coordination avec la MDPH et participer à l'évaluation des droits si besoin

Positionnement dans l'organigramme



Relations externes au service

Au Département :

- Maisons sociales du Département (MSD)
- Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)
- Autres directions et services de la Direction générale adjointe du pôle social
- Autres médecins conseil départementaux

Hors Département :

L'ensemble du secteur associatif, institutionnel ou libéral œuvrant dans le secteur des personnes handicapées ou de la gérontologie

Activités

Assistance et expertise technique

Accompagner et assister les équipes de travailleurs sociaux et médico-sociaux des MSD et les établissements

Favoriser le développement des compétences des équipes médico-sociales des MSD par la formation et l'information

Assurer le suivi des dossiers individuels complexes et/ou litigieux sur demande des MSD ou de la DPAPH

Participer aux projets des établissements (création, transformation...) et aux commissions d'admission à l'aide sociale en lien avec les MSD

Apporter toutes informations utiles et tout éclairage médical nécessaire aux différents dossiers traités par la DPAPH

Participer au contrôle et au suivi des établissements accueillant des personnes âgées et handicapées (évaluation des besoins, conventionnement, inspections, visites de conformité...)

Participer à l'agrément des accueillants familiaux

Assurer un rôle de coordination du partenariat local et de conseil technique pour l'élaboration de projets et d'actions collectives

Intervenir au domicile des patients ou dans les établissements

Assurer le contrôle annuel du classement des résidents par GIR (Groupes Iso-Ressources : permet de définir le degré de dépendance d'une personne et de déterminer les ressources nécessaires à sa prise en charge)

Elaboration et mise en œuvre des politiques départementales

Participer à l'élaboration des orientations et des politiques départementales en faveur des personnes âgées et handicapées

Participer à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques du Département dans son domaine d'intervention

Elaborer et mettre à jour le protocole départemental de lutte contre la maltraitance

Participer à l'analyse des besoins des établissements et des services à créer

Participer ou animer des groupes de réflexion avec les partenaires

Responsabilités particulières de la fonction

Assurer la coordination avec les acteurs médicaux, médico-sociaux, et autres partenaires

Assurer un rôle d'expert médical dans le domaine des personnes âgées et handicapées

Représenter la DPAPH en tant que besoin auprès des différentes instances représentatives du corps médical

Veiller au respect de la déontologie et du secret médical

Compétences requises pour le poste

Permis, habilitation ou titres spécifiques : Diplôme d'Etat de médecin, capacité gériatrique ou connaissances handicap appréciée

<u>Compétences techniques</u>	Connaissance	Maîtrise	Expertise
Secteur gériatrique et du handicap (environnement, acteurs, législation...)			X
Principes de déontologie médicale		X	
Code de la santé publique		X	
Utilisation des outils informatiques : Word, Excel, IODAS		X	

Ingénierie de projet		X	
Missions et fonctionnement de la Direction	X		
Techniques de communication et de négociation	X		
Technique d'animation de formation ou de réunion	X		

<u>Compétences relationnelles</u>	Souhaitée	Indispensable
Disponibilité		X
Discrétion, confidentialité (secret professionnel)		X
Aisance relationnelle		X
Travail en équipe et en transversalité		X
Organisation		X
Analyse, synthèse		X
Force de proposition		X
Adaptation		X

Caractéristiques

Résidence administrative ; Chambéry

Temps complet

Horaires de travail : 39h/semaine + RTT

Travail le dimanche et jours fériés : NON

Port de charges : NON

Port d'équipement de protection individuelle : NON

Port de vêtement de travail : OUI

Astreintes : OUI

Moyens spécifiques : NON

Déplacements sur le département : OUI

Nombre de points de NBI : NON

Facteurs d'évolution du poste à deux ans (à remplir le cas échéant)

Activités nouvelles	Compétences requises	Evolution des moyens ou des conditions de travail